

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 26 OCTOBRE 2020

Une minute de silence est observée en hommage à Samuel PATY

FINANCES :

- Les subventions aux associations sont votées au même montant que l'année précédente. Compte tenu des difficultés rencontrées par certaines associations suite aux mesures sanitaires, une aide supplémentaire sera éventuelle apportée au cas par cas.

- La commune se sépare de deux matériels inutilisés : une lame de déneigement cédée à un particulier pour 600 € et une broyeuse d'accotement mise en vente à 600 €

- Un don de 1000 € est fait au département des Alpes Maritimes suite aux dernières intempéries

.

PERSONNEL

- un contrat d'assurance statutaire sera conclu avec la société SOFAXIS/CNP pour les 4 prochaines années

- le conseil valide la part variable de la prime due aux agents et qui sera versée en novembre. Cette prime est basée sur l'entretien professionnel annuel.

- l'avancement de grade pour deux agents au 1^{er} janvier 2021 est également validé.
